



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

politique familiale

Question écrite n° 129213

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, chargée de la famille, sur les propositions exprimées par le Centre d'analyse stratégique dans sa note d'analyse consacrée à l'accueil des jeunes enfants. Il est préconisé, afin de faciliter la planification de l'offre sur un territoire, de systématiser la transmission des prévisions de l'éducation nationale concernant la scolarisation à 2 ans aux commissions départementales d'accueil du jeune enfant. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 129213

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** Famille

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 février 2012, page 1787

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)